

# Bercé



## Bercé, Forêt d'Exception® : un trésor à partager

### Une chênaie de renommée internationale.

Dans la Sarthe, la forêt domaniale de Bercé couvre 5 400 hectares dont une partie en futaies de chêne sessile produisant un bois de qualité mondialement reconnue pour son grain fin, utilisé en tonnellerie. La variété des milieux et des paysages abrite une richesse en biodiversité alternant trames de milieux aquatiques, landes à bruyères, bois morts riches en cavités, et jeunes peuplements d'avenir.

Le massif s'étend sur 11 territoires communaux qui sont portés par « l'Association des onze communes de Bercé ». Créée en 2024, pour renforcer les liens mis en place grâce à Bercé Forêt d'Exception® et favoriser les échanges, ce collectif renforce les liens entre tous les acteurs et leur territoire. Quatre sites contribuent particulièrement à la notoriété du massif et accueillent un large public : le Vallon de l'Hermitière connu auprès des scientifiques pour sa biodiversité, la Futaie des Clos héritière d'une sylviculture ancestrale, la Fontaine de la Coudre très fréquentée grâce au sentier pédagogique « à l'école de la forêt » et Carnuta, la Maison de l'homme et de la forêt, partenaire de longue date.

Tous ces atouts ont permis à la forêt domaniale de Bercé d'obtenir le label Forêt d'Exception® le 18 mars 2017. L'excellence de la gouvernance partenariale, le dynamisme des projets et des réalisations ont mené au renouvellement du label le 29 novembre 2023 pour 5 ans.

➤ [En savoir plus](#)

**Une gouvernance ancrée dans le territoire.** Afin d'assurer la mise en œuvre du contrat de projet, les acteurs et partenaires sont structurés en un comité de pilotage, co-présidé par le vice-président du conseil départemental de la Sarthe et le directeur de l'agence ONF Pays de la Loire. Il réunit une quarantaine d'acteurs. L'Association des onze communes de Bercé agit pour que les liens entre la forêt, les habitants et le territoire soient renforcés. Le comité de pilotage est complété par quatre groupes de travail thématiques.

**Des actions innovantes.** Parmi les nombreuses actions mises en œuvre, et inscrites au 2<sup>e</sup> contrat de projet 2023-2028, peuvent être cités :

- Le rôle majeur de la futaie de Bercé dans la reconstitution de Notre-Dame de Paris, par l'utilisation de chênes pour la flèche,
- Les études naturalistes du Vallon de l'Hermitière, pour établir des scénarii de gestion validés collectivement,
- Engager la révision de l'aménagement forestier en tenant compte du changement climatique,
- Pour toujours mieux accueillir le public, faire vivre l'expérience "Vis ma vie de bûcheron" notamment à l'occasion des Journées internationales des forêts,
- Harmoniser l'entrée sur le territoire, et la signalétique pour sensibiliser les visiteurs.